



Bennetotaises, Bennetotais,

Vous me connaissez sans doute, je m'appelle Alain HÉBERT et je vis à Bennetot depuis 2003.

Je suis désormais retraité depuis 2022. Déjà conseiller municipal de Bennetot depuis 2014, j'ai participé à la création de la Commune nouvelle en 2017 et j'ai siégé au

Conseil municipal de Terres de Caux jusqu'en 2020. Depuis lors, je figurai parmi les candidats de la liste sortante en qualité de suppléant, tout en participant activement aux réunions du Conseil de village de Bennetot.

Ici, je me suis investi en 2023 comme Président de l'association Loisirs, Jeunesse et Culture de Bennetot et j'ai tenté d'assurer au mieux la convivialité entre les membres et de favoriser l'animation du village.

Pour ce nouveau mandat, j'ai décidé de me présenter à vos suffrages comme Maire délégué de Bennetot, sur la liste du maire sortant Jean-Marc Vasse, accompagné de Jean-Michel Méchin, conseiller municipal sortant, et d'Hélène Mascot, qui habite le hameau de Boos. **Tous les trois, nous sommes très attachés à la ruralité et au bien vivre à la campagne.**

Je me présente parce que j'aime notre village et je souhaite m'engager pour son avenir tout en préservant ce qui fait son authenticité.

Pour Bennetot, nos priorités seront l'écoute des citoyens et leur accompagnement dans leur vie quotidienne, le soutien aux associations du village et la promotion des producteurs locaux qui font aussi la notoriété du village.

Accompagné de citoyens volontaires qui ont accepté de participer au Conseil de village, **nous continuerons ensemble, à faire de Bennetot, en Terres de Caux, un village paisible, où il fait bon vivre.**

La est notre engagement, en commun pour demain.

Alain HÉBERT,

candidat aux fonctions de Maire délégué.



Hélène MASCOT
41 ans
Gestionnaire
recherche clinique

Votez pour la liste Terres-de-Caux en commun



Jean-Michel MECHIN
56 ans
Directeur QSE

Bennetot



LE CONSEIL DE VILLAGE



3 CONSEILLERS MUNICIPAUX ET 6 CITOYENS VOLONTAIRES

De gauche à droite : Françoise Anne, Hélène Mascot, Charlie Devaux, Jean-Michel Mechin, Patrick Leroux, Alain Hébert, Catherine Vimont, Malorie Lambert ainsi que Joël Lavice, absent sur la photo

RÉUNION PUBLIQUE

le 9 mars 2026 à 18h30

Salle de la Rotonde à Fauville-en-caux

www.encommunpourdemain.fr



TerresdeCauxencommun



encommunpourdemain

LE BILAN

2020-2026

C'EST FAIT

- Déployer la fibre dans tout le village avec Caux Seine aggro
- Mettre en œuvre l'enfouissement de réseau dans la rue du Manoir et la route Manoury.
- Aménager une mare le long de la route de Fauville (à hauteur du Manoir) afin de résoudre les problèmes d'inondation.
- Assurer la défense incendie des habitations avec 5 réserves réalisées (place Abbé de Vertot, route du bois carré et route de Normanville, 1 bâche dans la ferme Vimont -par convention- et 1 mare au manoir)
- Poursuivre l'entretien des espaces et des biens communaux.
- Doter chaque foyer des poubelles de tris sélectif
- Participer à l'élaboration du Plan Local d'urbanisme intercommunal
- Être à l'écoute de tous les habitants.

C'EST EN COURS

- Insonoriser la salle des associations : travaux prévus sur le 1^{er} trimestre / réalisation par les Services techniques de Terres-de-Caux.
- Finaliser la reprise des concessions dans le cimetière.



En commun pour demain
Terres-de-Caux

LES PROJETS

2026-2032

ON VA LE FAIRE

- Finaliser la Défense Incendie (DECI) : installer une réserve au hameau de Boos et une seconde au carrefour de la route Manoury et de la rue du Manoir
- Cimetière : poursuivre la reprise des concessions, créer un ossuaire, agrandir le columbarium
- Adapter la place Abbé de Vertot aux normes «zéro phyto»
- Planter des arbres autour de la mare route de Fauville (en face du Manoir)
- Mettre en œuvre le scénario SDI (schéma directeur immobilier) en rassemblant l'ensemble des fonctions et des services de la mairie et des associations dans un même ensemble immobilier
- Assurer la gratuité du ramassage scolaire vers le collège François Villon
- Continuer de prendre en charge des destructions de nids de guêpes et de frelons
- Maintenir le soutien aux associations : le Club des Jours Heureux et l'Association Loisirs, Jeunesse & Culture
- Garantir l'accès aux services municipaux de la mairie
- Rester à l'écoute de tous les habitants.

ET CONTINUER À

- Entretien des voiries et les talus dans les zones sans visibilité
- Entretien des chemins ruraux pour favoriser les promenades
- Entretien des biens communaux
- Entretien et curer les mares.